



Commune
d'ALSTING

☒ Place de la Mairie - 57515 ALSTING
☎ 03 87 99 15 20
☎ 03 87 99 21 85
✉ mairiealsting@rtvc.fr

AVIS TIRS DE NUIT

Des tirs de nuit avec source lumineuse seront effectués sur le ban de la commune d'Alsting, dans la forêt du « JUNGENWALD » et du « BUCHHOLZ » (Lot 2) pour la saison de chasse 2022-2023 du 01/02/2022 au 31/01/2023.

Alsting, le 15 février 2022.

Le Maire



Jean-Claude HEHN